

## Communiqué de presse

Nantes, le 1<sup>er</sup> juin 2016

### Les commerçants nantais s'organisent pour faire face aux nombreuses manifestations du centre-ville

La succession de manifestations dans le centre-ville de Nantes pénalise les commerçants : *dégâts matériels, baisse de la fréquentation et perte de chiffre d'affaires*. Décidés à faire face à cette situation, les commerçants du centre-ville de Nantes se sont réunis lundi 30 mai pour trouver des solutions.

### La nécessité de prendre en compte les difficultés des commerçants nantais

Les troubles récurrents et permanents dans le centre-ville de Nantes exaspèrent les commerçants du centre-ville de Nantes qui souhaitent se faire entendre. Aussi, à l'initiative de Plein Centre, du Groupement National des Indépendants (GNI Hôtellerie-Restauration) et de la CCI Nantes St-Nazaire, près de 320 commerçants se sont réunis pour trouver des solutions concrètes, coordonner leurs actions et structurer leurs revendications, avec un objectif commun : la sérénité du centre-ville.

Car les commerçants ont des attentes ! Auprès des services de l'Etat, les professionnels sollicitent des délais de paiement des charges sociales (Urssaf et RSI), permettant notamment de faire face au manque de trésorerie. Dans le même esprit, l'étalement des charges fiscales permettrait de faire face à certaines situations dramatiques. Par ailleurs, les commerçants souhaitent que les banques jouent leurs rôles de partenaire du commerce du centre-ville en étudiant les possibilités de facilités de trésorerie au cas par cas et diffèrent les remboursements du capital des emprunts. Les commerçants voudraient aussi que la Ville de Nantes accorde des exonérations sur un certain nombre d'impôts et taxes, notamment les droits de terrasse.

Concernant les dégâts, les commerçants souhaitent que soit pris en charge la franchise et les dépassements de plafond des assurances. Ils souhaitent également que la justice condamne les casseurs à rembourser les dégâts causés. Ce sont plus de 50 commerçants qui ont été victimes de dégâts matériels ou physiques.

Parmi toutes ces doléances, deux pistes d'actions vont être examinées par les commerçants : d'une part le dépôt d'une plainte à l'encontre de l'Etat dans le cadre d'une action collective visant à obtenir l'indemnisation de leur préjudice. Un cabinet d'avocats a été mandaté à cet effet. D'autre part, les commerçants vont évaluer la faisabilité d'une mise sous compte séquestre de leurs versements de leurs impôts et taxes en attendant de connaître la réalité des mesures qui seront prises.

### Ramener le calme dans le centre-ville et redonner l'envie de flâner dans les rues

Au-delà de l'aspect financier et matériel, Les commerçants ont fait part de leur sentiment d'insécurité. Ils souhaitent que la Ville de Nantes assure un renforcement de la présence de la police municipale surtout au niveau de la place du Bouffay, de la place du Commerce et de l'île Feydeau. A l'Etat, ils lui demandent solennellement d'assurer son rôle de protection des citoyens.

Plusieurs commerçants se sont exprimés sur « *la nécessité d'une gestion immédiate des jeunes casseurs mineurs qui détruisent le centre-ville lors des manifestations*. » **Nathalie Deniau-Millon, Présidente de Plein Centre**, a renchéri « *Il est certain que les manifestations successives, et surtout la violence qui s'en dégage, nuisent à l'attractivité du centre-ville ! Il faut rassurer les salariés et les consommateurs*. »

**Jean-Luc Cadio, Vice-Président CCI Nantes St-Nazaire**, en charge du commerce, a insisté sur « *une situation intolérable qui est une atteinte au droit de travailler, d'entreprendre et d'avoir accès à l'espace public* ».

**Catherine Quérard, la Présidente du GNI Grand Ouest**, a souligné « *l'urgence de travailler sur des solutions concrètes pour relancer l'attrait pour le centre-ville* ». A savoir que Nantes Métropole, la CCI et les représentants du monde des entreprises ont d'ores et déjà travaillé sur des opérations commerciales et d'animations, en juin et juillet.

**Un numéro est à disposition des commerçants : 02 40 44 6000**

---

#### Contacts presse :

Plein Centre : Nathalie Deniau-Millon, T. 02 40 35 37 09, [nathaliedeniaumillon@hotmail.com](mailto:nathaliedeniaumillon@hotmail.com)

GNI Grand Ouest : Thomas Leroy, T. 06 21 19 36 41, [thomas.leroy@gnigrandouest.fr](mailto:thomas.leroy@gnigrandouest.fr)

CCI Nantes St-Nazaire : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, [m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr](mailto:m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr)